

ACTION URGENTE

UNE DÉTENUÉ REÇOIT ENFIN DES SOINS MÉDICAUX

Fin juillet 2023, Emirlendris Benítez a finalement été transférée dans un établissement médical, où un certain nombre de problèmes de santé lui ont été diagnostiqués et où elle a pu recevoir des soins. Ces problèmes découlent d'actes de torture et des conditions de détention inhumaines qu'elle subit depuis le début de sa détention. Emirlendris Benítez est détenue arbitrairement depuis le 5 août 2018 et purge actuellement une peine injuste de 30 ans de prison à l'INOF, la prison pour femmes de Los Teques, à Caracas (Venezuela). Nous continuons à demander sa libération immédiate et inconditionnelle.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Emirlendris Benítez est une mère, une sœur et une commerçante vénézuélienne. Elle a 42 ans et est injustement maintenue en détention depuis cinq ans. Depuis son arrestation, elle a été victime d'innombrables violations des droits humains, notamment d'une détention arbitraire, d'actes de torture, de violences liées au genre, de discrimination, d'un procès inique et de conditions de détention inhumaines. Son cas fournit un exemple de la politique répressive terrifiante que le gouvernement vénézuélien utilise contre de nombreuses personnes, sans se limiter à celles qui expriment publiquement des critiques envers les autorités.

En détention, elle a été soumise à des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitement alors qu'elle était enceinte. Quelques semaines après son arrestation, elle a été transférée de force dans un établissement médical et sa grossesse a été interrompue à son insu et sans son consentement. Du fait des actes de torture auxquels elle a été soumise, elle aura besoin à long terme d'un fauteuil roulant pour se déplacer, et les conditions inhumaines en détention n'ont fait qu'aggraver ses problèmes de santé. Les soins médicaux dont elle avait besoin d'urgence ont été retardés et refusés à plusieurs reprises au cours de son incarcération. Après deux Actions urgentes et une mobilisation mondiale en sa faveur, les autorités lui ont finalement permis de consulter un médecin et de recevoir des soins.

Emirlendris Benítez a été incarcérée pour des motifs discriminatoires à l'issue d'un procès entaché d'irrégularités qui n'a pas respecté les normes internationales d'équité, ce qui rend sa détention et sa peine d'emprisonnement arbitraires. Amnesty International continuera d'œuvrer en faveur de sa libération immédiate et inconditionnelle et, tant qu'elle sera injustement détenue, nous exigerons des autorités qu'elles garantissent son intégrité personnelle.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Emirlendris Benítez (elle)

CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 038/23

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : www.amnesty.org/fr/documents/amr53/6930/2023/fr/

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

